



## Conseil économique et social

Distr. générale  
10 décembre 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-troisième session

2-13 mars 2009

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

#### et de la vingt-troisième session extraordinaire

#### de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 :

#### égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »;

#### réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre

#### dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives : partage,

#### dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes

#### et les hommes, s'agissant en particulier des soins dispensés

#### dans le contexte du VIH/sida

**Déclaration présentée par le Conseil international  
des femmes, la Fédération internationale des femmes  
de carrières libérales et commerciales, la Fédération  
internationale des femmes diplômées des universités  
et Soroptimist International, organisations  
non gouvernementales dotées du statut consultatif  
auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/CN.6/2009/1.



## Déclaration\*

Les cinq organisations membres du Projet Cinq-O (la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, le Conseil international des femmes, la Fédération internationale des femmes diplômées des universités et Soroptimist International), toutes dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, saluent le choix du thème prioritaire de la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, à savoir « le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, s'agissant en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida », un thème particulièrement d'actualité si l'on considère que 60 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été infectés par le VIH au cours des 25 dernières années et que la maladie a fait près de 25 millions de morts.

Depuis 1980, le Projet Cinq-O offre des formations professionnelles, une éducation et des possibilités d'emploi à des milliers de femmes et de filles dans les pays en développement et les pays en transition. Grâce aux programmes locaux qu'il finance, des femmes et des filles de tous âges acquièrent des compétences qui leur permettent d'assurer leur sécurité économique et de développer leur potentiel. Gagnant en confiance, elles prennent part plus activement aux activités de leur communauté et peuvent ainsi peser sur les décisions qui concernent leur vie et le bien-être de leurs familles. Renforcer les capacités des femmes a toujours été au cœur de la mission du Projet Cinq-O, et ses membres s'enorgueillissent de la pérennité de leur engagement. Dans le cadre du Projet Cinq-O, les organisations mettent au point ou soutiennent des initiatives locales, nationales ou internationales de sensibilisation qui contribuent à améliorer les conditions d'existence des femmes et de leurs familles. Chacune des organisations mène également ses propres programmes de sensibilisation et d'action visant à améliorer la condition de la femme.

Le Projet Cinq-O vient en aide à de nombreuses femmes qui se retrouvent seules pour assumer la responsabilité de leur foyer, devant à la fois en assurer l'entretien, dispenser les soins aux malades et s'occuper des orphelins, souvent sans avoir les compétences nécessaires pour mener à bien toutes ces tâches. Il leur offre des programmes de formation et de soutien qui les aident à relever ce défi. Les partenaires du Projet croient fermement dans l'éducation et la formation comme moyens de donner aux femmes et aux filles la possibilité d'accéder à de meilleures possibilités d'emploi et de faire des choix informés sur le nombre de leurs enfants et l'espacement des naissances ainsi qu'en ce qui concerne leur santé sexuelle. Notre organisation est très préoccupée par la pratique, suivie dans de nombreux pays en développement, consistant à retirer les filles de l'école afin qu'elles s'occupent des membres de leur famille vivant avec le VIH/sida.

Les partenaires du Projet Cinq-O constatent toutefois avec satisfaction que le nombre de filles recevant un enseignement primaire dans les pays en développement augmente d'année en année et ils invitent leurs gouvernements à redoubler d'efforts pour rendre l'enseignement secondaire accessible à toutes les filles.

Le Projet Cinq-O est très attentif au fait que les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables à l'épidémie mondiale de VIH et que la pauvreté, le sous-développement et le manque d'éducation concourent à cette vulnérabilité, qui

---

\* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

dans certains pays est encore aggravée par un conflit armé, des catastrophes naturelles ou liées à l'activité humaine, l'inégalité entre hommes et femmes ou des violations des droits de l'homme. Il souscrit sans réserve à la Déclaration d'engagement que l'Assemblée générale des Nations Unies a adoptée à sa session extraordinaire consacrée au VIH/sida en 2001, dans laquelle étaient énoncées les mesures à prendre aux niveaux national, régional et mondial pour enrayer la propagation du sida et limiter les conséquences sociales de l'épidémie. Les progrès réalisés au regard de la Déclaration d'engagement ont été examinés à la réunion de haut niveau sur le sida en 2008. Les rapports montrent que l'épidémie touche désormais davantage de femmes que d'hommes et que 40 % des nouvelles infections concernent la tranche d'âge des 15-25 ans et en majorité des femmes. Le Projet Cinq-O est particulièrement préoccupé par les conséquences de ces chiffres sur la vie des familles et sur l'évolution de communautés dans lesquelles les femmes ont la double charge de pourvoir aux besoins de leurs familles et de prodiguer des soins aux malades.

Le Projet Cinq-O estime encourageants les progrès qui ont été accomplis dans la réalisation du sixième objectif du Millénaire pour le développement, à savoir inverser la progression du VIH/sida d'ici à 2015. Il n'en reste pas moins que pour deux personnes qui ont accès à des médicaments appropriés, cinq nouveaux cas sont diagnostiqués.

Le Projet Cinq-O souhaiterait qu'un rang plus élevé de priorité soit accordé à la prévention de l'infection et que l'on consacre davantage de ressources à l'éducation sanitaire des femmes et des filles ainsi qu'à celle des hommes et des garçons, au niveau local. Chacun serait alors à même de veiller à son propre bien-être et à celui d'autrui et l'on améliorerait ainsi les capacités des familles en matière de prise en charge et de soins. Face à une pandémie qui concerne tous les pays et qui a touché près de 60 millions de femmes, d'hommes et d'enfants, la communauté internationale doit prendre davantage de mesures concrètes de prévention et de diagnostic précoce du VIH/sida. Le sida est l'une des principales causes de décès dans le monde et la première cause de mortalité en Afrique subsaharienne. Ses conséquences sur le développement économique et la viabilité des communautés sont innombrables.

Le Projet Cinq-O engage la communauté internationale, par l'intermédiaire des gouvernements, à redoubler d'efforts pour :

- Promouvoir la recherche et l'éducation, comme moyens de prévention du VIH/sida;
- Encourager la fabrication et l'utilisation de produits microbicides, afin de permettre aux femmes de mieux se protéger et de limiter le risque d'infection;
- Trouver des outils de diagnostic précoce efficaces et peu coûteux et les rendre accessibles;
- Améliorer l'accès aux soins de santé et aux thérapies antirétrovirales;
- Développer la prévention de la transmission de la mère à l'enfant;
- Répondre d'urgence à la nécessité de disposer d'un plus grand nombre de travailleurs sanitaires formés à travailler auprès des familles et des communautés touchées par le VIH/sida et à les soutenir.

La communauté internationale n'a pas immédiatement apporté une réponse appropriée au drame des enfants touchés par le VIH/sida ou orphelins du sida. À la fin 2007 cependant, 24 pays, dont 21 pays d'Afrique subsaharienne, avaient établi des plans d'action nationaux destinés à répondre aux besoins matériels et psychologiques de ces enfants. Des politiques visant à répondre à ces besoins ont également été incorporées dans les plans nationaux de développement des ministères chargés du développement économique, de la santé et de l'éducation. Le Projet Cinq-O se félicite de ces avancées, qui témoignent d'une meilleure prise de conscience des problèmes au niveau international et d'une volonté accrue d'y trouver des solutions.

Les partenaires du Projet Cinq-O se réjouissent de la note d'optimisme qui ressort du rapport 2008 sur les objectifs du Millénaire pour le développement mais craignent que le contexte économique mondial actuel mette en péril une partie des avancées obtenues si le niveau d'engagement et de ressources baisse. Avec un déficit de 8 millions de dollars dans le financement de la lutte contre le VIH/sida en 2007, la menace est déjà bien réelle. Le ralentissement de l'économie mondiale entraîne notamment une baisse du revenu des ménages défavorisés, faisant basculer de nombreuses familles dans la pauvreté. Bien sûr, un certain nombre d'acquis ne disparaîtront pas : les dettes annulées, les enseignements dispensés ou les vaccins administrés le sont définitivement. Les problèmes auxquels de nombreux gouvernements sont actuellement confrontés ne doivent pas détourner la communauté internationale des efforts de longue haleine qu'elle a entrepris en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Projet Cinq-O encourage les gouvernements à continuer de s'efforcer de rompre le cercle vicieux de la pauvreté en appuyant les initiatives qui, par l'éducation et la formation professionnelle, s'emploient à donner aux femmes des moyens d'agir et d'aider leurs familles et leurs communautés à prospérer. Il est essentiel, pour parvenir à un réel partage des responsabilités entre hommes et femmes au sein des familles et des communautés, que la valeur du rôle d'aidant naturel que jouent les femmes soit reconnue. Les progrès accomplis jusqu'à présent en matière d'égalité entre les sexes risquent d'être compromis si les États membres cessent de faire preuve de la détermination nécessaire et de consacrer des ressources financières suffisantes.

Les partenaires du Projet Cinq-O voient dans le thème prioritaire de la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme l'occasion d'étudier dans toute sa complexité la question du partage des responsabilités entre hommes et femmes au sein des familles, des communautés, de la société civile et des gouvernements. En tant que groupement d'organisations non gouvernementales rompues à la collaboration et au partage des responsabilités, notre organisation attend avec un vif intérêt de participer à ce débat.

Le thème d'examen de la cinquante-troisième session, à savoir la « participation des femmes et des hommes, dans des conditions d'égalité, à la prise de décisions à tous les niveaux », complète parfaitement le thème prioritaire de la session en insistant sur la nécessité d'amener les femmes et les hommes à prendre ensemble les décisions qui les concernent eux-mêmes ainsi que leurs familles et leurs communautés. Les partenaires du Projet Cinq-O attendent avec grand intérêt le débat qui aura lieu sur le thème d'examen et espèrent qu'à l'occasion de cette cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, on

constatera que des progrès ont été faits vers la pleine participation des femmes aux processus décisionnels. Ils invitent les États Membres à rester fidèles aux propos de Kofi Annan, qui déclarait, à la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, qu'« il n'est pas d'outil de développement plus efficace que l'autonomisation des femmes ».

---